



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 51658

Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation des personnes handicapées. Avec près de 10 millions de personnes handicapées en France, soit 10 % et presque 10 ans après la loi, du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », plus d'un français sur deux estime toujours que leur commune est en retard sur la problématique de l'intégration des personnes handicapées. L'ADAPT, qui est une association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées met en avant ce constat préoccupant. En effet, elle accueille chaque année près de 12 000 personnes handicapées, touchées à leur naissance ou suite à un accident de la vie. Elle met en avant, des difficultés, toujours existantes, pour l'accès à la culture, au sport, à l'éducation, à l'emploi, au transport, au logement, aux transports, à la vie politique... à ses personnes, qui sont trop souvent exclues, se retrouvent isolées, dans des situations de précarité et de fragilité. Malgré le cadre législatif renforcé par la loi de 2005, 50 % des français ont encore le sentiment que la situation globale n'a pas évoluée. Aussi il souhaiterait savoir quelles mesures souhaite prendre le Gouvernement pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51658

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2273

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)